HYGIÈNE

N° 124.

DES FEMMES EN COUCHES;

THÈSE

Présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 12 juin 1819, pour obtenir le grade de Docteur en médecine,

PAR L. DULIGNIER,

De Trezelle (Allier);

Membre de la Société d'instruction médicale de Paris, et de l'École pratique de la même ville.

L'expérience des autres doit nous instruire, leurs pensées nous éclairer, et pour ainsi dire leurs ailes nous porter, en attendant que nous puissions être inventeurs.

Zimmermann.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT JEUNE,

Imprimeur de la Faculté de Médecine, rue des Maçons-Sorbonne, n.° 13.

1819.

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

Professeurs.

M. LEROUX, Doyen.
M. BOURDIER.
M. BOYER.
M. CHAUSSIER.
M. CORVISART.
M. DEYEUX.
M. DUBOIS.
M. HALLÉ.
M. LALLEMENT.
M. PELLETAN, *Examinateur.*
M. PERCY, *Examinateur.*
M. PINEL.
M. RICHARD, *Examinateur.*
M. THILLAYE, *Examinateur.*
M. DES GENETTES, *Examinateur.*
M. DUMÉRIL.
M. DE JUSSIEU.
M. RICHERAND.
M. VAUQUELIN.
M. DESORMEAUX.
M. DUPUYTREN.
M. MOREAU, *Président.*
M. ROYER-COLLARD.
M. BÉCLARD.
M. MARJOLIN.
M. ORFILA.

Par délibération du 9 décembre 1798, l'École a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui sont présentées, doivent être considérées comme propres à leurs auteurs ; qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

A MON PÈRE.

Vous qui n'avez rien négligé pour mon éducation, agréez, je vous prie, l'hommage de mon premier essai dans la carrière médicale. Je ne prétends pas par là m'acquitter de tout ce que vous avez fait pour mon bonheur ; mais c'est le témoignage de la plus vive reconnaissance et de l'attachement sans bornes du plus affectionné des fils.

A MON ONCLE,

MONSIEUR DESBREST-DELISLE,

Médecin des eaux de Chateldon.

Témoignage d'estime, de respect et d'amitié.

L. DULIGNIER.

INTRODUCTION.

La femme, cette tendre compagne de l'homme, née pour adoucir ses peines et charmer ses ennuis, semble n'avoir été créée que pour souffrir, puisque non-seulement elle est sujette à toutes les maladies qui ont coutume d'affecter l'homme, mais encore à une infinité d'autres qui toutes découlent de l'acte important dont l'a chargée la nature; je veux dire la reproduction de l'espèce, fonction qui, quoique naturelle, ne laisse pas que de compromettre souvent son existence.

Ici, pourquoi sommes-nous réduits à envier le sort des animaux, chez lesquels la gestation est sans embarras, et l'accouchement presque sans souffrances, ou du moins exempt des suites fâcheuses qu'il a si souvent dans l'espèce humaine? On aurait tort cependant de taxer la nature d'injustice; car on ne doute point que l'éducation, les mœurs sociales, et une infinité d'autres circonstances ne puissent altérer de mille manières, et même effacer presque le caractère primitif que cette sage mère lui a donné. On trouve encore des peuples en qui son empreinte primitive n'a point encore été détruite par les abus d'une société raffinée, et chez lesquels les femmes jouissent presque des mêmes priviléges que les femelles des animaux.

Il n'est point dans la vie de la femme un instant où elle mérite davantage la sollicitude du médecin que celui où elle vient de donner le jour à un nouvel être; car si, d'une part, l'état de faiblesse dans lequel l'a plongée le douloureux travail de l'enfantement et sa mobilité nerveuse, la livrent presque sans défense à toutes les causes d'insalubrité, d'une autre part l'accouchement ne ferme point le cercle des fonctions maternelles, et se trouve suivi d'un mouvement organique dont la perturbation peut être suivie des accidens les plus funestes. Cependant, il faut le dire, si nous voyons si souvent l'accouchement le plus heureux être suivi d'accidens plus ou moins graves, on en trouve la cause dans le défaut ou la mauvaise observation des règles hygiéniques, dans ces préjugés entretenus par l'ignorance et le funeste empirisme; on la trouve enfin dans l'emploi de ces prétendus lactifuges, presque toujours administrés à contre-temps.

C'est donc à l'aide de l'hygiène, dont l'objet est de déterminer dans l'usage des choses qui servent aux besoins de la femme, à ses jouissances, et dans l'emploi même de ses facultés physiques et morales, quelle est la mesure convenable à sa constitution, aux circonstances dans lesquelles elle est placée, et par conséquent nécessaires à sa conservation, qu'elle parviendra à se soustraire à tous les dangers auxquels elle est exposée. Cet emploi bien ordonné est, ou général, et déduit des lois universelles de l'économie animale et de ses rapports avec tout ce qui l'environne; ou particulier et

relatif, soit aux différences des individus, soit à la variété des choses qui sont à leur usage.

Adoptant la belle classification donnée par le savant professeur *Hallé*, je rangerai dans six classes les divers matériaux qui composent l'hygiène.

Première classe, les choses environnantes : l'air, les substances aériformes, la lumière, le calorique, etc.

Deuxième classe, tout ce qui est appliqué à la surface du corps : les vêtemens, les lits, les bains, les lotions, etc.

Troisième classe, les choses introduites dans le corps par les voies alimentaires.

Quatrième classe, les choses destinées à être rejetées hors du corps : les excrétions, soit naturelles, artificielles ou accidentelles.

Cinquième classe, les actions relatives aux mouvemens : la veille, le sommeil, la locomotion, etc.

Sixième classe, les percepions, ou tout ce qui a rapport à la sensibilité.

Avant de commencer l'hygiène des femmes en couches, je pense qu'il est convenable d'exposer les principaux phénomènes qu'on observe à la suite de l'accouchement, lorsque rien ne vient intervertir la marche de la nature ; et c'est seulement sous ce point de vue que je considérerai la femme.

Après la délivrance du fœtus et de ses annexes, la femme éprouve un calme délicieux, et goûte avec plaisir les douceurs du repos, l'équilibre se rétablit, le pouls reprend son égalité, la matrice revient peu à peu sur elle-même, et le sang, qui en était sorti en abondance

après l'arrière-faix, diminue en quantité, et bientôt en couleur. Deux jours se passent dans la tranquillité. Vers le commencement du troisième, le pouls s'élève, devient plus fréquent ; la chaleur croît à proportion, l'écoulement des lochies ou se tarit ou diminue considérablement. Et, sur la fin du troisième jour, la peau s'humecte, le sein se gonfle, se remplit, et si la mère allaite son enfant, le lait s'écoule par le mamelon, et les autres évacuations ne reparaissent plus, ou ne reparaissent qu'en petite quantité. Si la mère ne nourrit pas, le sein continue à se gonfler, le gonflement se porte jusqu'aux aisselles, souvent avec douleur ; alors il s'établit une sueur abondante qui dure plus ou moins longtemps, et le lait se dissipe en s'écoulant en partie par les seins et en partie par les évacuations inférieures. Celles-ci reparaissent alors moins sanguinolentes qu'auparavant, perdent tous les jours de leur couleur, augmentent en quantité, et remplacent à la fin tout-à-fait et les sueurs, qui disparaissent, et le lait, qui cesse de chercher à s'échapper par les seins, et quitte entièrement les mamelles. Cet écoulement continue plus ou moins long-temps : sa durée est subordonnée à son abondance, à la liberté des vaisseaux qui lui donnent passage, au tempérament et au genre de vie de la femme.

HYGIÈNE

DES FEMMES EN COUCHES.

I.re Classe.

L'influence de l'air sur l'économie animale a, de tous les temps, fixé l'attention des médecins. En effet, suivant qu'il est pur, ou qu'il a des qualités malfaisantes, il concourt puissamment à l'entretien de la santé, ou il devient une source féconde de maladies. Dans les pays chauds et dans les climats tempérés, exempts des vicissitudes brusques de l'atmosphère, les accouchées éprouvent peu d'accidens. Dans les pays froids, au contraire, et surtout dans ceux où la température est variable, où l'air passe tout à coup d'une température élevée à une beaucoup plus basse, de la sécheresse à l'humidité, on voit fréquemment se développer des accidens plus ou moins graves.

Les impressions de l'air sur nos corps dépendent de sa chaleur, de son refroidissement, de ses vicissitudes, et des émanations qu'il recèle.

L'air froid dirige les forces de la circonférence au centre, et supprime les évacuations; l'air chaud imprime aux forces une direction opposée; il relâche la fibre et dispose aux hémorrhagies; et lorsque, par une variation brusque, ces deux mouvemens opposés

se croisent avec rapidité, il peut en résulter des affections fâcheuses chez les personnes douées d'une grande susceptibilité.

Il est donc de la plus grande importance de soustraire la femme à toutes ces vicissitudes atmosphériques, et, pour cela, le choix d'un appartement doit être pris en grande considération.

Si nous avions la faculté de nous procurer tout ce qui nous est nécessaire, je ne doute pas que nous ne parvenions à prévenir un grand nombre de maladies qui ne sont quelquefois que la suite de l'indigence et de la pauvreté. La nature nous ayant refusé un don si précieux, l'accoucheur doit donc se conformer à la situation de la femme qu'il accouche, et faire en sorte de ne pas exiger de plus grands sacrifices que ceux qu'elle peut faire. Si on a la faculté de choisir l'habitation, on préférera une chambre vaste, exposée au nord, ou mieux encore ayant une fenêtre au nord et l'autre au midi.

La proximité des marais, des eaux stagnantes, est très-nuisible; les grands vents, surtout ceux du sud et de l'ouest, qui sont chargés d'humidité, peuvent également être dangereux. Il serait imprudent d'habiter des maisons bâties, blanchies ou peintes nouvellement, ainsi que celles qui sont dans le voisinage des lieux d'où il se dégage des émanations malfaisantes, tels que les hôpitaux, les boucheries, les mégisseries, les tanneries, et les parfumeries. Les femmes qui sont fixées dans de semblables endroits, par état ou par circonstances, choisiront l'appartement le plus élevé de leur maison.

En été, on aura soin d'ouvrir chaque matin les portes et les fenêtres de la chambre : c'est le temps de la journée durant lequel l'air est le plus pur et le plus salubre; on favorisera de toute manière la ventilation. Aux heures où la chaleur est plus forte, on donnera accès à l'air frais en tenant ouverte la fenêtre exposée au nord, et fermée celle qui est au midi. Il n'y aura pas de feu dans la cheminée : s'il a l'avantage d'activer la circulation de l'air, il a l'inconvénient de trop échauffer la chambre et de procurer à

l'accouchée des sueurs trop abondantes. Dans la saison brûlante, on ne doit pas craindre de trop rafraîchir la chambre. M. *Chambon* dit que, si le froid est dangereux, il ne tue pas la centième partie des femmes en couches, comparativement à celles que l'excès de la chaleur a privées de vie.

L'humidité jointe à la chaleur est très à craindre ; elle relâche la fibre, diminue la transpiration, et détermine plus vite la putréfaction dans les corps. L'air du soir étant chargé de particules aqueuses, et tenant en suspension des miasmes délétères, on fermera exactement les fenêtres au coucher du soleil.

Le froid est ennemi des nerfs, dit *Hippocrate ;* il cause la suppression de la transpiration et des autres évacuations, l'augmentation de l'absorption cutanée. Il est aisé de voir avec quel soin on doit en préserver l'accouchée. La température de la chambre sera modérée ; elle ne devra pas s'élever au-dessus de dix à douze degrés du thermomètre de *Réaumur.* Si la température de l'air est un peu trop froide, on tiendra un peu de feu allumé dans la cheminée de la chambre de l'accouchée, et non dans des poêles. On doit employer les combustibles qui fournissent le moins de fumée, car cette vapeur incommode toujours les femmes : celle du charbon leur est surtout funeste. On doit aussi éviter les combustibles qui laissent échapper des émanations odorantes.

La constitution froide et humide est celle qui mérite le plus notre attention ; il n'est pas d'état de l'atmosphère auquel nous soyons plus sensibles. Elle se rencontre dans deux époques de l'année, le printemps et l'automne ; aussi est-ce dans ces deux saisons que les nouvelles accouchées ont le plus de précautions à prendre.

La chaleur qui survient pendant quelques jours du printemps porte souvent les femmes à diminuer le poids des couvertures, à prendre des vêtemens plus légers ; mais un changement subit de l'atmosphère ne tarde pas à les faire repentir de leur imprudence. Elles devront donc se tenir chaudement dans leur lit, et garder le plus long-temps possible les vêtemens d'hiver.

L'automne, saison malsaine par les alternations subites de l'atmosphère, demande les mêmes précautions. On couvrira davantage l'accouchée; on allumera un peu de feu, si le froid l'exige; on ne négligera jamais la précaution, lorsqu'on voudra donner accès à l'air extérieur, de bien couvrir l'accouchée, et de fermer exactement les rideaux de son lit, qui, dans tout autre moment, doivent être ouverts, crainte de la renfermer dans une atmosphère trop promptement altérée par la transpiration et les émanations qui s'exhalent de la surface de son corps et des linges humectés continuellement par les lochies. Dans la même intention, on doit prendre soin d'éloigner de l'accouchée tout foyer de contagion; sa chambre sera débarrassée de ce qui pourrait produire des exhalaisons infectes, telles que les urines, les selles, le linge sale; son lit sera tenu le plus propre possible.

Dans les salles où se trouvent un certain nombre d'accouchées, il est quelquefois utile, pour purifier l'air, de faire des fumigations avec le chlore. Dans le même but, M. le professeur *Chaussier* donne la préférence à celles faites par l'acide nitrique. Les femmes en couches sont affectées des moindres odeurs; elles leur causent quelquefois des convulsions. Il est donc nécessaire de ne pas aborder leur chambre avec des fleurs, des cosmétiques, ou des vêtemens imprégnés d'odeurs. Elles ne devront recevoir, dans les premiers jours, que les visites indispensables, sous le rapport de la salubrité de l'air, indépendamment du repos qui leur convient.

II.e Classe.

C'est par l'usage des divers moyens qui concourent à former cette classe que nous parvenons à éviter l'action des agens extérieurs sur nos organes, qui ne manqueraient pas de produire, dans la plupart des cas, des désordres plus ou moins graves.

On ne peut pas indiquer d'une manière bien précise l'époque à laquelle la femme doit être transportée dans le lit où elle doit passer

le reste de ses couches. M. *Guépin*, dans sa dissertation inaugurale, pense que ce changement de lit doit être fait immédiatement après l'accouchement : « L'espèce de commotion causée dans tout l'organisme n'étant pas détruite, le transport et l'agitation sont bien moins sensibles. » Je pense avec *Beaudelocque* qu'il est très-utile de laisser la femme sur le lit de douleur pendant quelque temps, soit pour la laisser se reposer un peu, soit parce qu'il serait imprudent, et même dangereux de la remuer et de la changer de suite, lorsque l'accouchement a été précédé et suivi d'hémorrhagies, de syncopes, ou de tout autre accident ; de même que si l'on avait lieu de craindre quelque chose de semblable. D'ailleurs il faut attendre que la matrice se soit un peu dégorgée, et que le sang ne coule plus comme par flots, ce qui arrive assez promptement, si tout s'est passé dans l'ordre naturel. Pendant cet intervalle, elle n'exige d'autres soins que quelques frictions pratiquées sur la région hypogastrique, pour favoriser le retour de la matrice sur elle-même, et prévenir par là les pertes et la formation de caillots dans son intérieur. Il faut surtout qu'elle y soit proprement et sèchement, ce qu'on obtient facilement en substituant des linges secs à ceux qui sont mouillés, avec les précautions que nous indiquerons bientôt.

Le lit de repos ne devra être ni trop mou, ni trop dur. On bannira dans sa confection la plume, qui a l'inconvénient de trop concentrer la chaleur ; un sommier de crin est préférable, il a d'ailleurs l'avantage de résister par son élasticité au poids de la personne qui est couchée. Les couvertures de coton doivent être préférées à celles de laine : ces dernières conservent trop les miasmes dont elles sont imprégnées. Si la saison est rigoureuse, et que la femme se plaigne du froid, on peut ajouter un léger édredon, qui joindra à l'avantage d'entretenir une douce chaleur celui de ne pas incommoder par son poids.

On doit garnir convenablement le lit d'alèzes, afin qu'on puisse le tenir propre, et empêcher que les lochies ne pénètrent les ma-

telas. On emploie aujourd'hui ordinairement pour alèze un drap plié en plusieurs doubles, et placé de manière à ce qu'on puisse le renouveler avec la plus grande facilité. Si c'est en hiver, on peut bassiner le lit, mais avec la précaution de détruire seulement le plus grand froid, crainte de déterminer une hémorrhagie utérine. Si cet accident avait eu lieu, ou qu'on le redoutât, on bannirait cette pratique, quelque froid qu'il fît. Comme le gaz acide carbonique qui se dégage de la bassinoire pourrait nuire à l'accouchée, on aura l'attention de tenir le lit découvert pendant quelques instans avant de l'y placer, afin que ce gaz puisse se dissiper.

Avant de transporter la femme dans le lit qui lui est destiné, il faut d'abord la débarrasser de tous ses vêtemens, qui sont humectés par la sueur et le sang écoulé de l'utérus, puis s'occuper de son habillement.

Il est rare que l'accoucheur soit chargé de ce soin; cependant il doit savoir s'en acquitter au besoin. Le genre de vie, son tempérament, sa suceptibilité plus ou moins grande, doivent apporter quelques changemens dans la manière de vêtir la nouvelle accouchée. Les femmes des villes, surtout celles qui mènent une vie sédentaire, doivent se garantir davantage que celles de la campagne et celles de la classe indigente, qui sont fortes, robustes, et habituées aux intempéries et à toutes sortes de privations.

Relativement aux soins qu'exige la tête, ce n'est pas sans danger qu'une femme peut faire couper ses cheveux, soit avant, soit pendant ses couches; mais celle qui fait usage de poudre ou de pommade doit avoir la précaution de se faire peigner quelques jours avant ses couches; elle procurera par ce moyen une transpiration abondante dans cette partie, et pourra prévenir des maux de tête quelquefois très-opiniâtres. Elle ajoutera peu aux bonnets qu'elle a coutume de porter dans l'état de santé; cependant elle doit avoir égard à la saison et à la température du lieu qu'elle habite. On doit blâmer la pratique usitée chez quelques femmes de répandre sur leur tête du sel très-fin, sous prétexte de les conser-

ver : de vives démangeaisons et une irritation du cuir chevelu en sont la suite.

Pendant long-temps les femmes en couches se sont servies d'une chemise très-courte, fendue dans toute sa longueur, ayant de longues manches et un col comme celles des hommes. Cette chemise était préférable à l'époque où la femme, imbue du préjugé vulgaire, ne voulait pas changer de linge avant le septième jour; la chemise courte, étant moins exposée à être salie par les lochies que la longue. Mais depuis qu'on a reconnu la nécessité de donner, non-seulement une nouvelle chemise, mais encore de changer les draps et les alèzes toutes les fois qu'ils sont mouillés ou imprégnés de sueur, celle-ci n'a plus d'avantage sur les autres que de permettre à l'accoucheur d'exercer avec beaucoup plus de facilité des frictions sur l'abdomen, d'appliquer des fomentations, des cataplasmes, lorsque l'indication s'en présente.

Par-dessus la chemise on mettra une camisole, qui devra recouvrir toute la longueur des bras, les seins, et même s'étendre un peu sur l'abdomen; ce vêtement sera de coton, de préférence à la laine, pour les raisons déjà indiquées. Si c'est pendant l'hiver, et qu'elle ait l'habitude de beaucoup se couvrir, on pourra ajouter par-dessus celle-ci une camisole en soie ouatée. Le cou sera couvert par un ou deux fichus.

On ne saurait trop blâmer l'usage dans lequel sont quelques femmes de comprimer la poitrine avec un bandage très-serré, pour s'opposer au développement de leurs seins par l'afflux du lait, dans le faux espoir d'en conserver la beauté : mais l'expérience a prouvé que, loin d'en obtenir l'avantage qu'elles espéraient, leurs seins demeuraient presque toujours flétris. De plus, ces bandages, en comprimant la poitrine, gênent la respiration, les exposent à des suffocations et à des apoplexies mortelles. *Beaudelocque* en rapporte deux exemples. C'est aussi le plus ordinairement l'origine des squirrhes. Plusieurs croient aussi, par un bandage appliqué autour de l'abdomen, recouvrer la finesse de leur taille, et détruire

les vergetures qu'offrent les tégumens du bas-ventre après l'accouchement.

Mauriceau, Lamotte, Levret, blâment cette pratique, 1.° parce qu'elle est inutile employée dans cette vue; 2.° parce qu'elle peut déterminer l'inflammation de l'utérus, son prolapsus, ou son renversement, et autres accidens fâcheux, surtout dans les premiers jours qui suivent l'accouchement, époque où, comme l'observe *A. Petit*, en parlant de l'inutilité de ce bandage, il doit, pour être bien fait, permettre l'introduction facile entre lui et l'abdomen; ce qui le rend sans effets.

Smellie a vanté l'utilité de ce bandage, mais seulement lorsqu'après la délivrance la femme est menacée ou atteinte de défaillances et de syncopes. *Beaudelocque* nous apprend qu'il est utile dans certains cas de pertes, en modérant le cours du sang vers l'utérus, par la pression médiate qu'il exerce sur les vaissaux du bas-ventre.

Ce bandage se fait de la manière suivante : on applique sur la région hypogastrique une serviette bien douce, pliée sous une forme carrée ou triangulaire, soutenue par une autre pliée en long, qui entoure le ventre. Il devra être peu serré les premiers jours, mais il pourra l'être davantage par la suite, en augmentant insensiblement à mesure que le volume de la matrice diminue; règle générale, il ne devra jamais être que contentif, et jamais assez serré pour comprimer les viscères abdominaux.

Si l'emploi de ce bandage offre peu d'avantages dans les premiers temps, je le crois indispensable lorsque la femme commence à se tenir debout et à marcher; surtout chez les femmes du peuple, qui le lendemain, et quelquefois même le jour de leurs couches, se lèvent et vaquent à leurs occupations; elles marcheront plus facilement, et seront moins sujettes aux hernies, aux descentes de matrice, qui sont uniquement déterminées par l'impulsion des viscères abdominaux. Employé à cette époque et continué assez long-temps, beaucoup de femmes, tout en évitant

les accidens dont je viens de parler, pourraient en retirer, jusqu'à un certain point, les avantages qu'en attend leur coquetterie : pour cela elles pourraient employer avec succès la ceinture élastique que propose M. le professeur *Moreau de la Sarthe*, dans son Histoire naturelle de la femme. Cette ceinture a l'avantage sur les autres bandages, en ce qu'elle comprime beaucoup plus légèrement, et d'une manière continue ; ce qui lui donne tous les avantages de la compression, sans participer à ses inconvéniens.

Dans les premiers jours qui suivent l'accouchement, beaucoup de femmes ont l'habitude de se faire pratiquer des lotions sur les parties génitales avec des décoctions aromatiques, astringentes ou spiritueuses, pour les resserrer et leur rendre leur fermeté antérieure. Cette pratique est très-dangereuse ; elle suffit pour supprimer les lochies, produire l'inflammation de l'utérus et autres accidens graves. Les astringens que quelques accouchées se font appliquer sur les seins et sur l'abdomen pour détruire la flétrissure de ces parties ne sont pas moins dangereux.

Les lotions astringentes ne peuvent convenir qu'aux femmes sujettes au relâchement du vagin, à celles dont les symphyses sont ramollies et mobiles; encore doit-on attendre, pour les employer, que les lochies aient cessé de couler. On bassinera donc les parties génitales avec une décoction adoucissante et relâchante, comme une eau de guimauve, de graine de lin, auxquelles on pourra ajouter un peu de vin, si les grandes lèvres sont œdématiées. Ces lotions, quoique utiles pour entretenir la propreté et calmer la douleur et l'irritation de ces parties, devront être différées toutes les fois qu'on aura à redouter le retour d'une hémorrhagie ou d'autres accidens.

La femme ainsi habillée devra être transportée dans le lit où elle doit passer le reste de ses couches, en évitant toute secousse, tous mouvemens brusques, qui lui seraient très-nuisibles, en ce qu'ils pourraient déterminer une hémorrhagie grave : on ne doit point lui permettre de marcher pour se rendre à son lit; une dévia-

tion, un prolapsus de l'utérus ou des pertes considérables, pourraient en être la suite.

La vulve sera couverte d'un linge plié en plusieurs doubles, jouissant d'une mollesse assez grande, et capable de s'imprégner facilement des diverses matières qui découlent du vagin.

Ce linge porte vulgairement le nom de *chauffoir*, parce que effectivement il entretient une douce chaleur aux parties génitales; s'il fait froid, il faut avoir la précaution de le faire chauffer légèrement; trop chaud, il expose la femme à une hémorrhagie. On doit avoir également le soin qu'il ne bouche pas trop exactement la vulve, parce qu'il pourrait empêcher l'écoulement des lochies au lieu de le favoriser. D'ailleurs il doit être renouvelé à mesure qu'il se salit.

Pendant long-temps on n'a permis aux accouchées de ne changer de linge qu'à une époque déterminée ; *Levret* le défendait jusqu'au dixième jour. On conçoit quels devaient être les inconvéniens d'un tel préjugé dans un moment où l'on doit avoir les soins de propreté les plus recherchés. On peut même, dès les premiers jours, lorsque tout s'est passé dans l'ordre naturel, transporter la femme avec soin sur un lit portatif placé près du sien, afin de remuer les matelas et de changer les draps, ainsi que les alèzes, s'il en est besoin.

Je terminerai cet article par quelques considérations sur les bains. Il est très-rare qu'ils soient nécessaires comme moyen hygiénique après l'accouchement ; dans les cas où ils sont utiles, ils sont nécessités par quelques accidens ; or, il n'est point de mon sujet de les considérer ici; j'observerai seulement que, s'ils sont nécessaires, ils doivent être pris à côté du lit de l'accouchée et avec les plus grandes précautions ; mais ils sont toujours utiles, comme moyen de propreté, et de faciliter la transpiration cutanée à la fin des couches, lorsque la femme est rétablie.

III.e Classe.

Dans la quantité et la qualité des alimens on doit avoir égard au tempérament de la femme, et à sa manière ordinaire de vivre; car, comme le dit *Hippocrate* (aph. 17, sect. 1.re), en parlant des alimens, il faut accorder quelque chose au temps, au pays, à l'âge et à la coutume.

Lorsque l'accouchement est terminé, on peut faire prendre à la nouvelle accouchée, si elle demande des alimens, un bouillon gras, ou quelques cuillerées d'un potage au riz, au vermicelle : les gelées de viandes conviennent parfaitement, par la raison qu'elles sont très-digestibles. Pendant les deux ou trois premiers jours, on doit s'en tenir à cette nourriture, à laquelle on peut ajouter des œufs frais : mais dès le début des premiers symptômes qui annoncent que la révolution laiteuse commence à s'opérer, il faut se borner aux bouillons gras. Cette révolution une fois terminée, la nourriture doit être de plus en plus substantielle, et se rapprocher graduellement de l'état de santé. On permettra l'usage de quelques soupes, des légumes bien cuits et bien préparés, des viandes blanches rôties, comme celle de poulet, de veau; des poissons délicats, comme la sole, le merlan, la limande, les poissons d'eau douce. Les fruits bien mûrs, pris avec modération, sont utiles, loin d'être nuisibles. La femme devra commencer par prendre en petite quantité de ces alimens, afin d'augmenter peu à peu. En général, les alimens que l'on prescrit doivent être doux et d'une facile digestion. Quoiqu'on ne doive pas traiter une femme en couches comme si elle était malade, elle n'en exige pas moins de précautions. C'est avec raison que *Tissot* l'a comparée aux convalescens : elle se trouve alors douée d'une susceptibilité telle, que la moindre imprudence commise dans le régime lui occasionne des maladies. J'observerai que la femme qui nourrit, éprouvant de plus grandes pertes, doit être traitée moins sévèrement, d'autant plus qu'il y a moins à craindre pour elle.

On doit se contenter de donner pour boisson ordinaire une tisane faite avec le chiendent, l'orge, la réglisse, quelques limonades légères, auxquelles on ajoute un peu de sucre : on ne doit pas faire usage de ce dernier en trop grande quantité à la fois ; on a remarqué qu'il avait la propriété d'altérer au lieu de faire cesser la soif. On pourra également employer les sirops de guimauve, de capillaire, d'orgeat, étendus d'une grande quantité d'eau : une légère infusion de tilleul, de feuilles d'oranger, convient aux personnes nerveuses. Toutes les boissons qu'on donne aux femmes en couches doivent être émollientes, délayantes, et nullement excitantes, comme le veulent certains auteurs. Que penser alors des prétendus lactifuges sudorifiques, apéritifs, si vainement recommandés dans l'intention de rappeler les lochies, d'exciter les sueurs, la sécrétion laiteuse ? Ces moyens sont tous plus ou moins dangereux. Lorsqu'il existe une faiblesse marquée des parties génitales, il faut se contenter de faire prendre quelques tasses d'une légère infusion de mélisse ou de menthe poivrée.

Je ne dois pas omettre de signaler ici une pratique assez généralement suivie par les commères et les sages-femmes ignorantes, et de laquelle elles n'ont point encore été détournées par les nombreux accidens qui en ont été le résultat ; je veux dire les stimulans, tels que les liqueurs alcoholiques, le café, le vin pur, dans lesquels elles font entrer la cannelle, qu'elles administrent immédiatement après l'accouchement, dans l'intention, disent-elles, de relever les forces de la femme, épuisée par les douleurs de l'enfantement. Des inflammations des divers viscères abdominaux, des suppressions de lochies, du lait, des convulsions, des hémorrhagies quelquefois mortelles, sont souvent la suite d'un tel abus.

On a fait jouer pendant long-temps un grand rôle aux purgatifs chez les femmes en couches ; on les a prodigués à celles qui, ne nourrissant pas leurs enfans, étoient tourmentées par la sécrétion laiteuse. Toujours occupés de cette humeur laiteuse, et des prétendus ravages qu'elle occasionne, il se trouve encore aujourd'hui

des accoucheurs et des médecins qui, imbus de cette erreur, administrent les purgatifs vers le neuvième ou le onzième jour ; d'autres les prescrivent seulement après le retour des règles. *Mauriceau* pense qu'ils sont indiqués après trois semaines. Tous ces préceptes sont fautifs, et ce n'est jamais sans de grands dangers qu'on administre les purgatifs. Au reste, je suppose ici que rien n'a troublé l'ordre naturel, autrement la femme serait réellement malade ; et je ne prétends pas blâmer, dans tous les cas, des remèdes dont l'abus seul est condamnable ; mais les circonstances auxquelles ils sont applicables appartiennent à l'article des maladies des femmes en couches.

IV.e Classe.

On peut distinguer les évacuations qui s'opèrent chez les nouvelles accouchées, en celles qui ont lieu pendant tout le cours de la vie, et en celles qui se manifestent après l'accouchement. Parmi celles de la première classe, la transpiration mérite une grande attention ; le rétablissement de la santé dépend en grande partie d'une transpiration régulière. Cette évacuation diminue, et même cesse complètement à l'apparition des symptômes qui précèdent la sécrétion laiteuse ; mais lorsqu'ils diminuent d'intensité, une transpiration abondante succède à ce moment de trouble, tout rentre dans l'ordre naturel, et cette évacuation se rétablit dans de justes limites. On favorise une légère moiteur en couvrant suffisamment la femme pour entretenir une douce chaleur ; mais il faut éviter ces précautions exagérées qu'on a trop souvent, surtout dans les villes, où l'on accable la femme de couvertures pesantes : elles ont l'inconvénient de procurer des sueurs affaiblissantes, d'augmenter la susceptibilité, et d'exposer aux effets d'une suppression de cette évacuation à la moindre vicissitude. C'est pour la même raison qu'il faut s'abstenir de ces boissons actives, de ces diaphorétiques conseillés chez les femmes qui ne nourrissent pas, pour prévenir les maladies attribuées à l'humeur laiteuse. Il est certain que chez ces dernières il faut redoubler de soins pour entretenir une douce

moiteur à la peau. Mais si l'on augmente avec trop d'énergie l'activité de l'organe cutané, on donnera naissance à des éruptions miliaires, on troublera la sécrétion du lait, qui ne peut l'être sans dangers; car, quoique la femme ne veuille point allaiter, il faut que cette sécrétion s'opère; elle est dans l'ordre de la nature, et ce n'est jamais en vain qu'on la supprimera par les prétendus antilaiteux, qui n'agissent comme tels qu'autant qu'ils établissent dans quelque partie du corps une irritation plus forte que celle que la nature a fixée sur les organes mammaires.

La suppression de la transpiration n'a pas des suites moins funestes : jamais alors on ne verra s'opérer ces échanges doux et paisibles; la femme est dans un état de susceptibilité trop grand; l'équilibre ne peut être rétabli sans un trouble manifeste; aussi voit-t-on le plus souvent s'établir pour évacuation supplémentaire des diarrhées qui entraînent la suppression des lochies; ou bien l'irritation se fixe sur un autre organe, le poumon, par exemple, et y produit, suivant la disposition de la femme, une péripneumonie ou un catarrhe. C'est pis encore si l'irritation se fixe sur la membrane péritonéale; car alors il survient une péritonite, accident qui de tous ceux qui peuvent survenir après l'accouchement, est le plus redoutable.

Il n'est pas rare que la femme n'aille pas à la garde-robe dans les premiers jours qui suivent l'accouchement; si elle n'en ressent aucun état de gêne, elle peut attendre jusqu'au troisième ou au quatrième jour; si après ce temps-là cette évacuation n'a pas lieu, on a recours à des lavemens émolliens; c'est à tort qu'on en a redouté l'usage; ils ne sont point contre-indiqués dans les premiers jours, mais seulement pendant la durée des symptômes qui précédent la sécrétion laiteuse. Je ne vois pas pourquoi *Levret* les a expressément défendus : un moyen aussi simple ne peut être nuisible, lorsqu'il est employé avec ménagement. C'est surtout à l'époque où la femme qui ne nourrit pas son enfant est fatiguée par la sécrétion laiteuse, qu'il importe de tenir le ventre libre.

Mais il faut toujours s'abstenir des lavemens âcres, irritans ; ils peuvent déterminer des pertes, des diarrhées, et même une péritonite. Ils seront faits avec l'eau simple, ou une décoction de guimauve, de graine de lin, etc. L'emploi de ces lavemens calme l'irritation des viscères abdominaux, et prévient des céphalalgies quelquefois très-opiniâtres. Ils ne sont nullement nécessaires lorsque le ventre est libre ; en les multipliant, ils pourraient causer l'atonie du tube intestinal et un dévoiement difficile à arrêter.

Outre les évacuations dont nous venons de parler, il s'en établit deux nouvelles chez la femme en couches. La première, à laquelle on a donné le nom de *lochies*, se fait par la vulve aussitôt après l'accouchement; et les mamelles sont destinées à la seconde, qui a lieu un peu plus tard. Après la sortie du placenta, il se fait par la vulve un écoulement dont la durée et la quantité sont variables, mais qui a des caractères constans. Les vaisseaux qui s'ouvrent dans la partie de la surface de la matrice qui donne attache au placenta fournissent d'abord une grande quantité de sang pur ; il en suinte aussi pendant les deux premiers jours. Le troisième jour, l'écoulement est moins abondant; il est séreux, sanguinolent, roussâtre. Le quatrième ou le cinquième jour, il devient plus épais, blanchâtre, puriforme, et prend une odeur forte sémi-putride, qui dépend de la couenne tomenteuse restant de l'épichorion, qui s'exfolie, se fond, et se mêle avec la sérosité que fournissent les orifices vasculaires de l'utérus. Enfin, après quelques jours, l'écoulement perd son odeur fétide; ce n'est plus qu'une sérosité muqueuse, blanchâtre. Cet écoulement persiste plus ou moins long-temps, suivant diverses circonstances. Lorsqu'il veut se terminer, il devient irrégulier, cesse pendant un jour ou deux, pour reparaître, puis se dissipe tout-à-fait. Il est de peu de durée lorsque la femme nourrit; dans le cas contraire, il se prolonge tellement, qu'on le confond avec les flueurs blanches, desquelles il est si difficile de le distinguer.

La suppression de cet écoulement doit être regardée comme un

accident très-grave par rapport aux affections auxquelles il donne naissance; la mort en est quelquefois même le résultat. La matrice a besoin de ce dégorgement considérable: nous devons donc employer tous nos soins à l'entretenir. Pour cela, on applique des linges mollets sur la vulve, et on les change dès qu'ils sont mouillés, avec la précaution de les chauffer un peu. De temps en temps les parties génitales seront lavées avec une éponge fine, imbibée d'eau tiède, pour détacher les caillots qui pourraient se former dans le vagin. S'il s'arrête tout à coup, on n'usera d'aucun moyen violent pour le rappeler; mais les causes étant connues, on y remédiera promptement.

La sécrétion du lait, d'après l'opinion de M. le professeur *Chaussier*, commence dès les premiers mois de la grossesse, et persiste pendant tout son cours. Mais le troisième jour après l'accouchement, lorsque les lochies diminuent, elles changent de caractère, la circulation prend un nouveau cours; il survient du gonflement, de la tension, de la dureté aux mamelles; le pouls acquiert de la force, de la fréquence; et cet excitement général qui augmente et perfectionne la sécrétion, auquel on a donné le nom de *fièvre de lait*, se termine bientôt par une sueur douce, et surtout par la succion de l'enfant, qui, en tirant le lait, procure le dégorgement de l'organe; mais la sécrétion continuant, les mamelles se remplissent, se distendent de nouveau; la mère sent le besoin de les dégorger, l'enfant éprouve le besoin d'aliméns; ainsi des rapports mutuels s'établissent entre la mère et l'enfant; l'allaitement les entretient, les resserre, et devient pour l'un et pour l'autre un besoin, une source de jouissances. Le lait, qui d'abord était séreux, devient peu à peu plus épais, plus consistant; et lorsque l'enfant a acquis plus de force, qu'il a besoin d'alimens plus solides, et qu'on lui en donne, il tète moins: on se dispose au sevrage, la sécrétion du lait diminue peu à peu, des sueurs douces en tarissent la source; les menstrues et les autres fonctions se rétablissent comme avant la grossesse. Mais si

la femme n'allaite point son enfant, la tuméfaction des mamelles est bien plus considérable ; quelquefois l'engorgement s'étend au-delà des clavicules et fort avant sous les aisselles, le mouvement des bras en devient difficile, et la respiration laborieuse. Les sueurs sont alors beaucoup plus abondantes, et ont une odeur aigre ; les lochies séreuses coulent aussi en plus grande quantité ; leur durée est plus longue, et le plus léger écart donne lieu à des maladies tantôt aiguës, très-graves, tantôt chroniques, opiniâtres, quelquefois même permanentes.

Il y a une erreur d'autant plus généralement repandue, qu'elle a été accréditée par des physiologistes et des accoucheurs du premier ordre, c'est de croire que les accouchées n'ont de lait dans les seins qu'au troisième jour. Cette opinion est fondée sur ce que les mamelles ne se gonflent évidemment qu'à cette époque. D'une fausse théorie on en a tiré une fausse conséquence pratique. On a cru que la nature, ne perfectionnant qu'au troisième jour la sécrétion du lait, les nouveau-nés n'avaient besoin de nourriture que dans ce temps, ce qui est une absurdité ; car, aussitôt après la naissance, les enfans ont des besoins physiques ; et la meilleure preuve qu'on puisse en apporter, c'est que, si la mère ou une nourrice étrangère leur présente le sein, ils tètent. *Van-Swiéten* conseille de ne faire téter l'enfant qu'au bout de douze heures ; je pense que la mère doit présenter le sein à son enfant deux ou trois heures après sa naissance, d'autant plus que la nature, pourvoyant à tous les besoins nécessaires à cet âge tendre, a donné au premier lait, appelé *colostrum*, la vertu purgative, si utile pour favoriser l'excrétion du méconium, et qui est préférable à tous les sirops purgatifs qu'on est dans l'usage d'employer.

Je ne dirai rien de toutes les évacuations artificielles qu'on a proposé d'établir, comme jouissant de la propriété antilaiteuse. De semblables moyens, dépourvus de raison, doivent être jetés dans l'oubli, et laissés comme l'apanage du charlatanisme.

Si la femme ne nourrit pas, il y a quelques précautions de plus

à prendre, surtout si la sécrétion du lait est considérable. Chaque femme a pour ainsi dire une recette qui lui est propre, et à laquelle elle a recours pour chasser le lait. Quelques accoucheurs ont une confiance sans bornes dans quelques boissons ou médicamens regardés comme lactifuges. Tous ces moyens sont la plupart dangereux, et ils appellent les maux qu'on voulait éviter, en excitant l'action de quelque autre organe, qui n'est pas disposé à se prêter à l'évacuation qu'on sollicite.

On rejettera donc toute espèce de médicamens ou de boissons autres que celles que j'ai déjà indiquées. Si le lait abandonne paisiblement les mamelles, il faut tout confier à la nature. S'il se porte en trop grande quantité vers les seins, ou il s'écoule spontanément, et alors il faut favoriser cet écoulement par des linges chauds appliqués sur la gorge ; ou il gonfle considérablement les mamelles, et dans ce cas il serait prudent de déterminer le lait à prendre son cours par le mamelon, en faisant téter la femme : en outre elle gardera une diète sévère.

Je ne m'étendrai point sur toutes les raisons morales qui doivent porter les femmes à prendre elles-mêmes soin de leurs enfans ; ce point a été victorieusement traité par un grand nombre de philosophes et de médecins ; tous ont élevé la voix contre l'usage destructeur de laisser à des mains mercenaires le soin d'un être faible qui exige toutes les sollicitudes maternelles pour échapper aux périls qui l'environnent. « Faut-il, dit *Saucerotte*, que les lionnes et les tigresses déposent leur férocité dans les antres des déserts, en donnant à leur petits le lait qui leur est naturellement destiné, pour reprocher aux femmes leur barbarie et la honte dont elles se couvrent! » Les bornes que je me suis prescrites ne me permettent pas non plus de parler de tous les maux auxquels sont exposées celles qui veulent s'affranchir d'un devoir aussi sacré, aussi légitime.

V.e Classe.

Cette classe embrasse tout ce qui est relatif au mouvement, au repos, au sommeil, à la veille, aux actions et exercices de la nouvelle accouchée. Ces diverses considérations méritent une grande attention de la part du praticien : nous allons tâcher d'en faire sentir toute l'importance en entrant dans tous les détails dont elles sont susceptibles.

Après la délivrance, le repos est le moyen le plus propre à réparer les forces épuisées par la douleur et les efforts réitérés auxquels la femme s'est livrée pendant le travail. Il n'est pas nécessaire, comme l'ont recommandé plusieurs auteurs, de la laisser couchée sur le dos pendant vingt-quatre heures ; ce conseil, utile dans quelques cas d'hémorrhagies, deviendrait nuisible lorsque tout s'est bien passé, en la privant du repos qui lui est si nécessaire : elle pourra donc prendre la position qui lui sera la plus commode. On éloignera d'elle tout ce qui pourrait troubler ce repos salutaire : éviter les visites, transporter l'enfant dans un autre appartement, de crainte qu'elle ne soit incommodée par ses cris; détourner le zèle indiscret de tant de femmes qui veulent prodiguer à la mère des soins dont elle n'a pas besoin dans un moment où le plus grand silence doit régner autour d'elle : quelques heures de sommeil sont alors d'autant plus précieuses à la femme, qu'elle les a achetées par les plus longues souffrances. A son réveil toute son organisation a acquis une nouvelle activité ; de nouvelles forces lui attestent de la manière la plus frappante l'utilité de ce sommeil réparateur. Cependant plusieurs auteurs, parmi lesquels on peut placer *Antoine Petit*, *Lamotte*, pensent qu'il n'est pas prudent de permettre à la nouvelle acouchée de se livrer au sommeil pendant les trois ou quatre premières heures, surtout si elle a éprouvé une perte. Ils fondent leur opinion sur ce que le sommeil favorise le relâchement de la matrice, et que, cet organe ne revenant plus sur lui-même, les vais-

seaux restent ouverts, et peuvent fournir une hémorrhagie abondante. L'expérience nous apprend tous les jours que les organes de la vie intérieure ne sont pas soumis aux mêmes lois que ceux de la vie de relation, et que, pendant que ces derniers se reposent, les premiers exécutent leurs fonctions avec plus d'activité. Une telle opinion est donc contraire aux principes physiologiques, et doit être entièrement rejetée. *Mauriceau* et *Smellie* en ont bien senti les inconvéniens.

Il ne sera pas inutile, je pense, pour la jeune et intéressante mère qui voudra bien se charger du tendre soin et de la fonction honorable d'allaiter son enfant, de lui prescrire la manière dont elle doit se conduire pour alléger les fatigues qui lui sont préparées pendant les six premiers mois, durant lesquels elle ne pourra lui donner d'autre nourriture que son lait.

Elle devra donc régler son enfant, en sorte qu'il ne tète pas à chaque instant, et qu'il dorme pendant la nuit plusieurs heures de suite sans demander le téton. Pour le régler ainsi, il faut s'y prendre de bonne heure, et au plus tard le douzième ou le quinzième jour après l'accouchement ; alors il suffira qu'il tète de deux heures en deux heures; et pour l'y amener, la mère ne cèdera point à ses premiers cris; elle connaîtra d'ailleurs aisément les bornes qu'il faudra mettre à sa résistance. Le premier jour, elle lui présentera le sein plus souvent, mais ensuite elle rendra les intervalles plus longs; l'enfant s'y fera aisément. Elle pourra se conduire avec le même ménagement pour le sevrer du téton pendant la nuit; et en le lui donnant pour la dernière fois à minuit, elle parviendra à goûter un sommeil tranquille et non interrompu jusqu'à cinq ou six heures du matin. Il est vrai que ce dernier point sera beaucoup plus difficile à gagner, parce que l'enfant criera beaucoup les premières fois ; mais en ne le satisfaisant pas, ce qui exigera de la mère un peu de courage, il se calmera bientôt, d'autant plus qu'il ne sera pas tourmenté par un besoin réel.

La veille prolongée affecte désagréablement les femmes en couches : aussi ne doit-on pas permettre, surtout dans les premiers jours, les visites nombreuses, les conversations longues, ennuyeuses ; on évitera tout sujet de bruit, tel que les danses, les explosions d'armes à feu, les querelles... Dans cette intention, les Romains et les Athéniens suspendaient des couronnes à leurs portes, pour éloigner le trouble et fêter la naissance de leurs enfans. Juvénal semble l'indiquer dans sa neuvième satire :

. . . . *Foribus suspende coronas,*
Jam pater es. . . .

Une nouvelle accouchée ne devra se livrer à aucun exercice les quatre ou cinq premiers jours qui suivent l'accouchement. Elle ne doit pas non plus garder trop long-temps le lit, de peur de s'affaiblir. La première fois que la femme doit se lever est ordinairement fixée au troisième ou au quatrième jour. Elle restera une heure ou une heure et demie pour faire faire son lit. Peu à peu elle augmentera le temps, et finira par se lever comme dans l'état de santé. Ce que je viens de dire n'est applicable qu'aux femmes dont l'accouchement n'a été suivi d'aucun accident. Si, au contraire, on a affaire à une femme faible, lymphatique, qui a éprouvé une ou plusieurs pertes, on ne doit pas lui permettre de se lever le quatrième jour. Il ne faut jamais la laisser tenir sur ses pieds, ni marcher, les premiers jours qu'elle commence à se lever, de peur d'occasionner quelque ébranlement dans les os du bassin ou dans les parties de la génération.

Mais à quelle époque une femme en couches pourra-t-elle s'exposer sans danger aux influences de l'atmosphère ? Ceci varie suivant la saison, l'état particulier de la femme, la durée des lochies, etc. Il est bien étonnant qu'un objet qui doit, pour ainsi dire, présenter autant de variétés que d'individus, ait été assujetti par l'usage à des règles générales. On voit pourtant tous les jours le

préjugé fixer la première sortie des femmes qui sont au-dessus de l'aisance, à la fin du premier mois ou au milieu du deuxième, tandis que pour celles de la classe ouvrière cette règle a des limites bien moins étendues. Certainement les femmes aisées, et surtout celles qui passent leur vie dans la mollesse, ont besoin de bien plus de précautions que celles qui sont fortifiées par l'habitude contre les influences atmosphériques; mais cependant les unes et les autres tiennent une conduite qui n'est pas moins condamnable.

En général, quel que soit l'état de l'accouchée, il ne faut point qu'elle marche ni qu'elle s'expose à l'influence de l'air avant le huitième ou le dixième jour; elle ne doit le faire alors qu'autant que l'état de l'atmosphère n'inspire aucune crainte. Dans une saison froide et humide, la première sortie sera plus reculée. Les femmes qui nourrissent leurs enfans peuvent sortir plus tôt que celles qui ne nourrissent pas : leurs lochies sont moins abondantes, elles durent moins long-temps; elles ont moins à redouter l'influence des vicissitudes, comme je l'ai déjà observé. Il faut que l'accouchée consulte ses forces, mais qu'elle ne s'en laisse pas imposer par un état de faiblesse qui ne se dissipera par aucun moyen mieux que par un exercice d'abord très-modéré. Le repos empêche les forces de se développer; de manière que, tant que la femme se croit trop faible pour s'exercer un peu, ses forces vont en s'affaiblissant de jour en jour; tandis que, si elle parvient à vaincre sa répugnance pour le mouvement, elle sera bientôt en état de reconnaître son efficacité. Cet exercice doit être doux, tranquille, se prendre en plein air, et n'excéder jamais la juste mesure des forces. On choisira, pour s'y livrer, les momens où l'air n'est ni froid ni humide, et on évitera de rester dans l'inaction, soumis à son influence; car, si l'on est en repos, elle a beaucoup plus d'empire que lorsqu'on se meut.

Les femmes en couches font ordinairement de leur première sortie un acte religieux : je suis loin de proposer l'abolition de cet usage;

mais je ne puis m'empêcher d'observer que, si trop empressées de satisfaire leur zèle, elles s'exposent trop promptement à l'humidité froide de nos vastes églises, il peut leur survenir une suppression des lochies, si elles coulent encore; ou des affections rhumatismales interminables, qu'elles attribueront au prétendu lait répandu, qu'elles font voyager au gré de leur imagination. Celles qui voudront absolument se conformer à cet usage devront retarder le jour de leur sortie.

VI.e Classe.

La susceptibilité d'une femme en couches est si grande, qu'on doit surveiller avec le plus grand soin toutes les impressions que font sur ses sens les choses environnantes, et modérer tous les mouvemens de son âme. Nous devons donc rendre ses sens presque inactifs, et éviter les émotions qui pourraient porter le trouble dans l'économie par leur réaction instantanée.

L'accouchement n'est pas plus tôt terminé, que la mère demande avec instance l'objet de sa tendresse : mais, comme une impression, même agréable, peut, lorsqu'elle est vivement sentie, produire des accidens fâcheux, on est dans l'usage de ne point la satisfaire avant la délivrance. Elle veut au moins savoir quel est le sexe de son enfant. Il est encore prudent qu'elle ne l'apprenne que lorsqu'elle est délivrée, surtout si elle désirait plus ardemment un sexe que l'autre. Si le nouveau-né offre quelques difformités, on les cachera soigneusement à l'œil de la mère, ou du moins on les affaiblira; l'inquiétude de le savoir difforme la poursuivrait pendant toutes ses couches. La mort peut aussi l'enlever à la suite d'un accouchement laborieux. La conduite à tenir est alors très-délicate. Le premier désir de la femme est de voir, de serrer dans ses bras celui qui vient de lui causer tant de souffrances; comment pouvoir le lui cacher long-temps ? Je laisse au médecin sensible, au tendre époux le soin de couvrir adroitement la perte qu'elle vient

de faire. En la lui annonçant, il faut lui persuader qu'il a assez vécu pour recevoir le baptême ; cette persuasion a suffi un grand nombre de fois pour alléger la douleur et empêcher tout accident.

L'impression d'une vive lumière est ordinairement fatigante; c'est pourquoi on ne doit laisser pénétrer pendant le jour dans l'appartement qu'une douce clarté ; l'obscurité invite au repos. Pendant la nuit, le flambeau sera placé de manière que la femme ne puisse en être incommodée. Elle doit s'interdire tout ce qui est capable de fixer trop fortement son esprit ; elle s'abstiendra de toute lecture, surtout de celles propres à émouvoir la sensibilité. On devra la délivrer des soins du ménage et de toute inquiétude ; elle ne doit s'occuper que de son rétablissement et des choses qui peuvent la distraire agréablement, sans lui causer aucune fatigue.

Son âme doit être exempte de toute affection; il ne faut rien négliger pour qu'elle conserve cette douce tranquillité, sans laquelle on a tout à redouter. Si elle a des craintes sur son état, il faut avec adresse les faire disparaître, lui faire voir son erreur, l'en convaincre, même fussent-elles fondées. C'est pourquoi le médecin ne doit l'aborder qu'avec cet air de gaîté sans lequel il s'attire difficilement la confiance.

Les passions influent d'une manière puissante sur l'état de la femme en couches; la joie, la tristesse, la colère, la crainte, peuvent être autant de causes capables d'opérer un changement brusque et de mauvais présage. On évitera donc soigneusement tout ce qui pourrait y donner lieu. La joie, je le répète, est, dans un grand nombre de circonstances, aussi dangereuse que la tristesse, et peut déterminer les mêmes accidens par l'atteinte profonde qu'elle porte sur le système nerveux de la femme. La chambre devra être interdite à toutes les personnes dont la conversation serait triste et ennuyeuse. Celles qui environnent l'accouchée porteront sur leur figure l'empreinte de la gaîté. La plus petite indiscrétion serait capable de la jeter dans un état désespérant, Il ne faudra lui faire

éprouver aucune contrariété, et lui accorder tout ce qui ne peut lui devenir préjudiciable.

Une mère tendre a-t-elle été séparée de son enfant, soit à cause de sa faible santé, soit pour condescendre aux désirs de son mari, dévorée de chagrin, elle pleure en secret, sa santé se détériore, et elle meurt quelquefois de regret d'avoir vu s'éloigner le fruit de son amour. Les attentions doivent redoubler dans cet instant, pour affaiblir la vive impression que lui cause l'instant du départ. On ne la laisse point se livrer à ses réflexions, et la bienveillante amitié fermera la plaie faite au cœur maternel.

Le bruit affecte désagréablement l'accouchée ; sous ce rapport, la campagne est préférable, en ce qu'on y est exempt du bruit des cris, du tumulte presque continuel des villes, surtout des grandes cités. La malade n'y est pas importunée à chaque instant par les visites qu'elle recevrait à la ville, et qui lui sont préjudiciables sous plus d'un rapport. Ses besoins sont sans nombre, chaque instant en fait naître de nouveaux, auxquels elle ne peut satisfaire, gênée par la présence des personnes étrangères qui l'entourent.

« L'abus des visites nombreuses pendant les premiers jours de l'accouchement est en général moins le résultat de l'amitié que de la curiosité et de l'esprit de commérage. C'est dans ces conciliabules que chaque matrone propose, vante et administre son remède favori. Ces rassemblemens sont en outre nuisibles, parce qu'ils corrompent l'air de la chambre où est la malade, et que celle-ci ne se livre que trop souvent à une loquacité dangereuse dans beaucoup de cas. » (*Marc*, Dict. des sc. méd.)

La femme ne devra cohabiter avec son mari qu'au bout de six semaines ou deux mois, ou, pour mieux dire, qu'après la cessation des lochies. Si elle enfreint cette règle, elle s'expose à prolonger beaucoup cet écoulement. Mais en est-il de même de la femme qui

allaite son enfant ? Non, sans doute ; elle doit s'en abstenir pendant toute la durée de l'allaitement ; il faut, comme le dit *Roussel*, achever son ouvrage avant d'en commencer un autre.

Voilà ce que j'avais à dire dans ce faible essai. Puisse-t-il mériter l'approbation de l'illustre Faculté, dont je me ferai toujours honneur d'avoir été l'élève !

APHORISMES D'HIPPOCRATE.

I.

Les maladies peuvent, à la vérité, survenir dans toutes les saisons ; mais il en est qui paraissent et s'aggravent plutôt dans telle saison que dans telle autre. *Sect.* 3, *aph.* 19.

II.

Si la toux survient à un hydropique, il n'y a plus d'espoir. *Sect.* 7, *aph.* 47.

III.

Si l'on donne des alimens à un fébricitant qui est convalescent, on le fortifie ; mais on aggrave la maladie s'il est encore malade. *Ibid.*, *aph.* 65.

IV.

Ce sont les changemens de saisons qui occasionnent principalement les maladies ; et dans ces mêmes saisons, les grands changemens, comme du froid au chaud, ou tout autre analogue. *Sect.* 3, *aph.* 1.

V.

Tant que la maladie est dans toute sa vigueur, elle exige le régime le plus sévère. *Sect.* 1, *aph.* 8.